



Communiqué de presse
Contact presse : Johanne Ferry Dély
jfd@cpu.fr — 06 07 53 06 66

La Conférence des présidents d'université devient « France Universités ».

Le président, Manuel Tunon de Lara, a dévoilé, ce jeudi 13 janvier 2022, à l'occasion du Congrès de ses 50 ans, la nouvelle dénomination de la Conférence approuvée lors de son Assemblée générale du mois de novembre 2021 : la CPU devient « France Universités ».

Avec cette nouvelle dénomination France Universités entend envoyer deux messages.

D'une part, passer d'une représentation personnelle à une vision plus institutionnelle. France Universités représente, non des individus, mais des établissements dans la diversité de leur assise territoriale, de leur taille et du potentiel de formation, de recherche et d'innovation qu'ils représentent et qui constituent la richesse de notre système. C'est donner à voir, dans une diversité pleinement assumée et revendiquée, le modèle universitaire français et en accroître la lisibilité dans un contexte européen et international plus ouvert.

D'autre part, affirmer France Universités comme un partenaire exigeant, à la fois pour ses membres et pour l'État. France Universités a vocation à devenir un meilleur outil de coopération entre les universités de France, afin d'accompagner davantage les établissements dans une meilleure maîtrise de leur autonomie stratégique. Porteuse d'ambitions fortes pour le service public de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et attentive à valoriser le modèle universitaire français, France Universités constitue aussi une invitation faite à l'Etat de se réformer dans la définition, la conduite et l'évaluation des politiques publiques.

France Universités représente l'ensemble des universités françaises, de nombreux regroupements universitaires, les INP, les écoles françaises à l'étranger, les écoles normales supérieures, des INSA, de grands établissements. A travers leurs dirigeantes et leurs dirigeants, France Universités représente plus d'1,7 million d'étudiants et 200 000 personnels. Son rôle est de porter la voix des universités dans le débat public, d'être force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics français, européens et internationaux (gouvernement, parlement, collectivités territoriales), des associations d'élus, des institutions publiques, et des acteurs économiques, sociaux, culturels et médiatiques.

Les membres de **France Universités** sont convaincus que la liberté académique, qu'une science libre et que l'accès à la connaissance sont des éléments essentiels et non négociables de toute démocratie, qui garantissent des droits humains fondamentaux dont chacune et chacun doit bénéficier partout.